



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

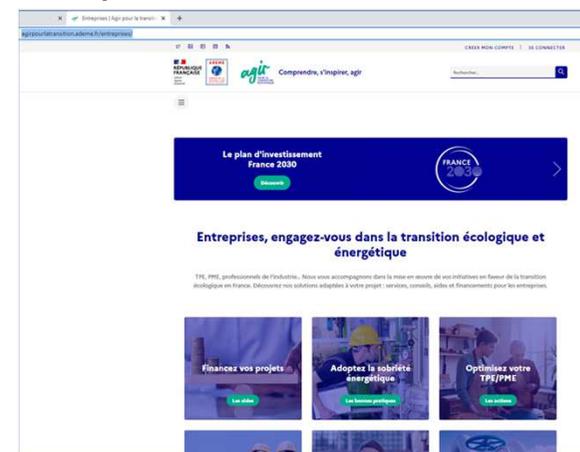
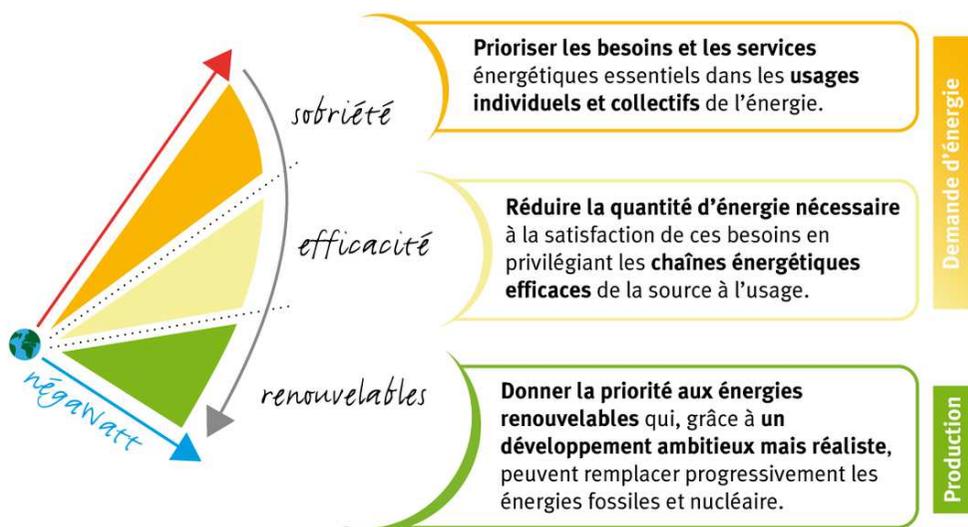


AIDES CHALEUR RENOUVELABLE

>>> Rubrique dédiée à la sobriété

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/collectivites/sobriete-energetique-collectivites>

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/sobriete-energetique-entreprises>





En amont des investissements,
Réalisation de pré-faisabilité gratuite et accompagnement par les animateurs EnR
dans les territoires

Financement des études de faisabilité

Cahier des Charges à respecter / BE intervenants qualifiés RGE
OPQIBI 20.13 / 10.07 / 20.08 / 20.14 etc..

Taux de subvention : collectivités/TPE-PME 60% / GE 50%

AVEC LE FONDS CHALEUR, LA CHALEUR ET LE FROID RENOUVELABLES, C'EST PROFITABLE



Filières soutenues :

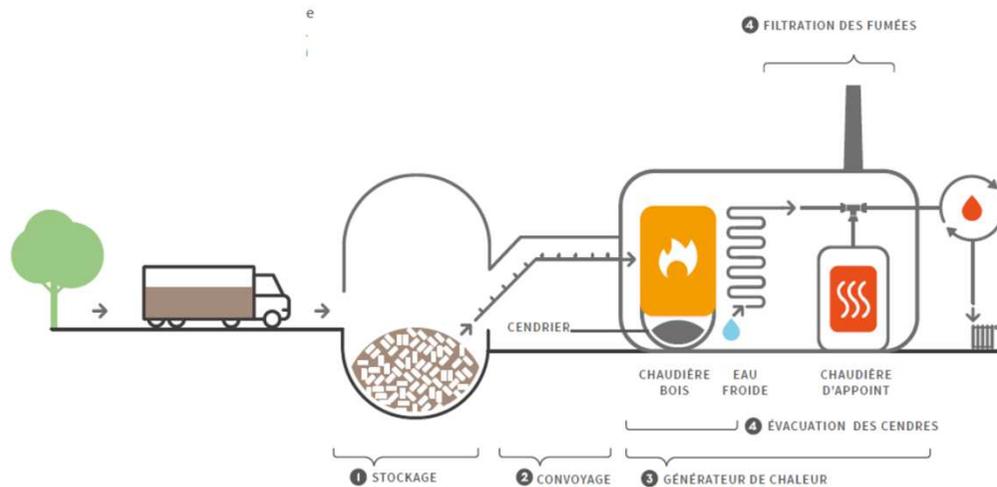
- Bois énergie
- Géothermie (chaud et froid)
- Solaire thermique
- Réseaux de chaleur
- Récupération chaleur fatale



 fondschaleur.ademe.fr

<https://expertises.ademe.fr/energies/energies-renouvelables-enr-production-reseaux-stockage/passer-a-l'action/produire-chaleur/fonds-chaleur-bref>

Bois Énergie



1ère source de chaleur renouvelable en France



Ressource de proximité :

- peu de transports, circuits courts
- contribue à la vie économique locale (production, emploi,...)

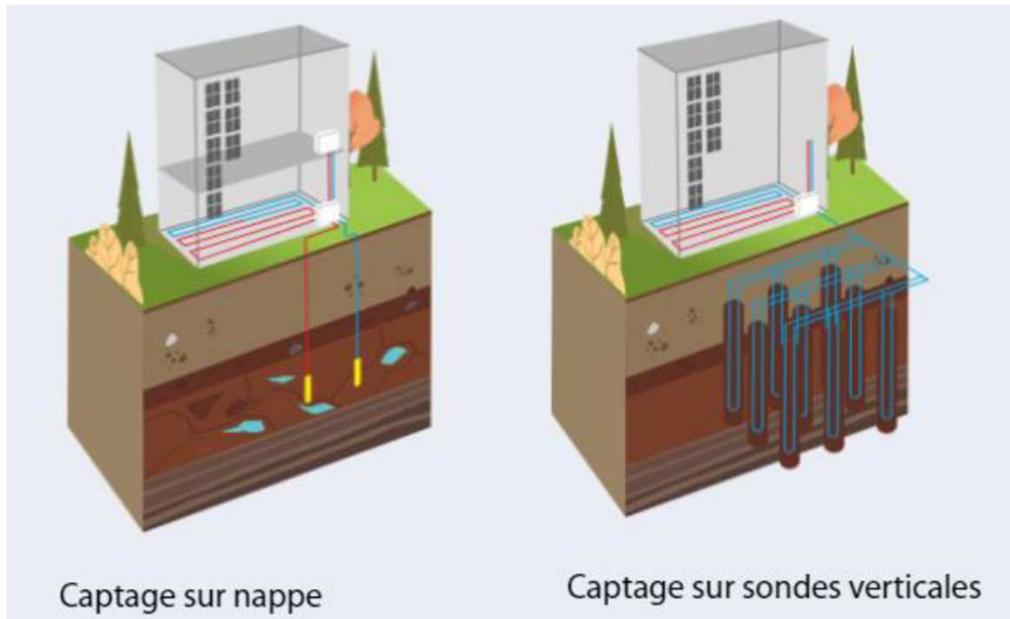
Stabilité des prix du bois



Fonctionnement en base

Demande du foncier de disponible

Géothermie

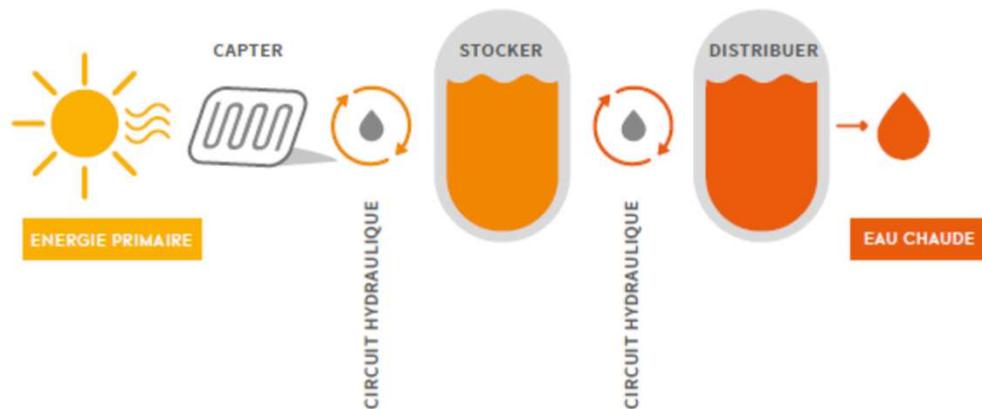


Ressource stable, sans fluctuations
Dispositif discret
Coût compétitif et stable
Rendement énergétique élevé
Chaleur et/ou fraîcheur



Besoins BT

Solaire Thermique

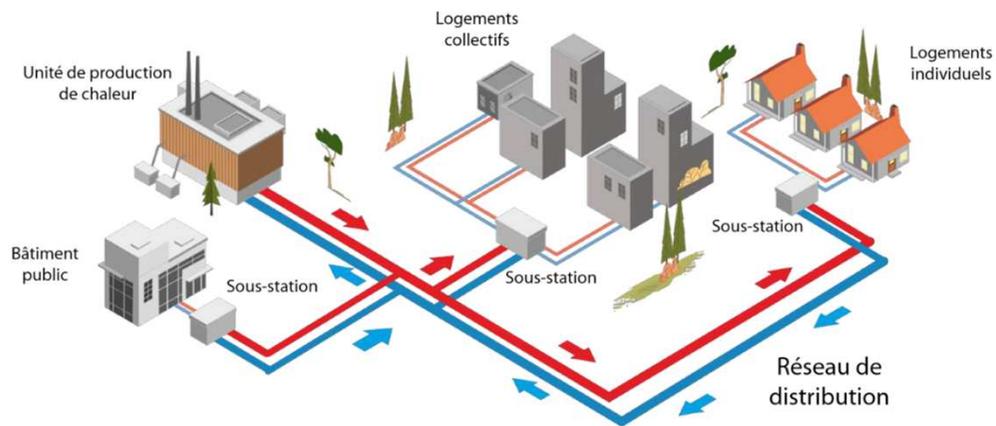


Ressource gratuite et inépuisable
Emissions de CO₂ et de GES très réduites
Efficacité, indépendamment de la géographie



Profil de production : Stockage nécessaire

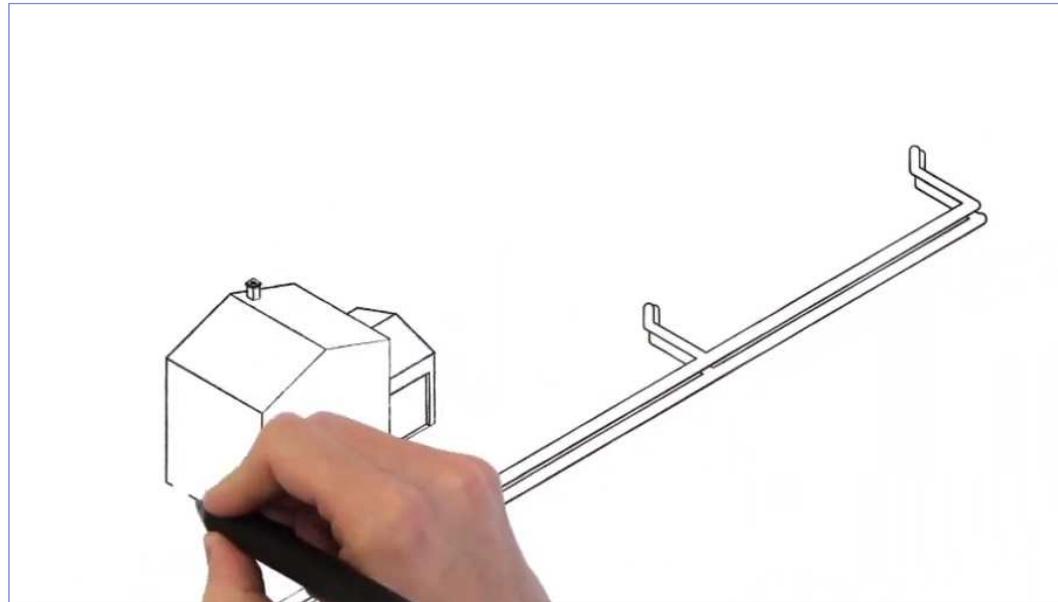
Réseaux de chaleur



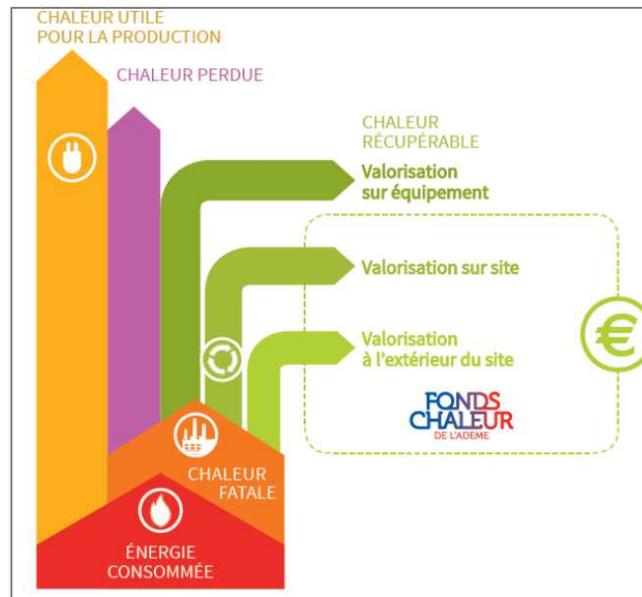
Valorisation multi-chaleur locale
Continuité et facilité d'utilisation
Maîtrise des coûts et compétitivité
Réseau souple, adaptable et mutualisable



Réseaux de chaleur – Vidéo

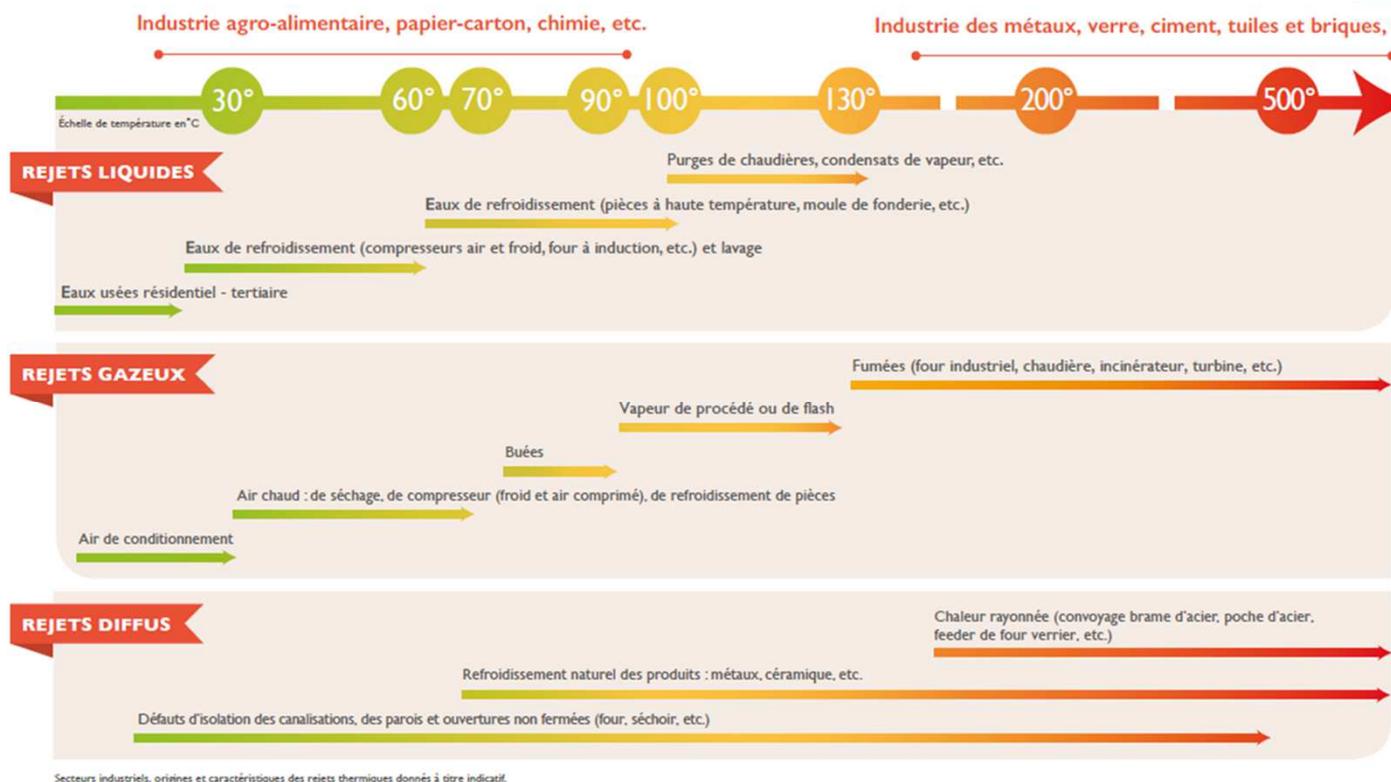


Récupération de chaleur fatale



Il s'agit de chaleur résiduelle issue d'un procédé et non utilisée par celui-ci

Aide à la Récupération de chaleur fatale





L'aide financière du Fonds chaleur (cadre général) :

- Forfaitaire (€/MWh) à partir de **seuils** et fonction de la quantité d'EnR valorisée
- ou application d'un taux d'aide
- ou analyse économique des projets (EnR/fossile)

Des critères techniques à respecter par filière (densité réseau, rendement, émission poussière, intervenants qualifiés – foreurs-)

Performance énergétique ou démarche d'économie d'énergie des bâtiments ou process concernés

Toujours conditionnée à la présentation de résultats (comptage)

Cumul (articulation) avec CEE possible selon filière et modalité d'aide (forfait ou analyse éco)

Contrat d'Objectif Territorial de Développement des EnR, en images...



Et dès le 1^{er} MWh... avec le dispositif COT EnR Contrat d'Objectif Territorial de Développement des EnR

Principe :



1

L'engagement de l'opérateur territorial sur un nombre d'opérations et sur un niveau de production d'énergie renouvelable, via un accord-cadre.



2

Un soutien financier à l'opérateur territorial pour la mise en place des actions de mobilisation et d'accompagnement technique des porteurs de projets du territoire.



3

Un accompagnement financier individualisé destiné aux maîtres d'ouvrages publics et privés porteurs de projets d'installations d'énergies renouvelables.





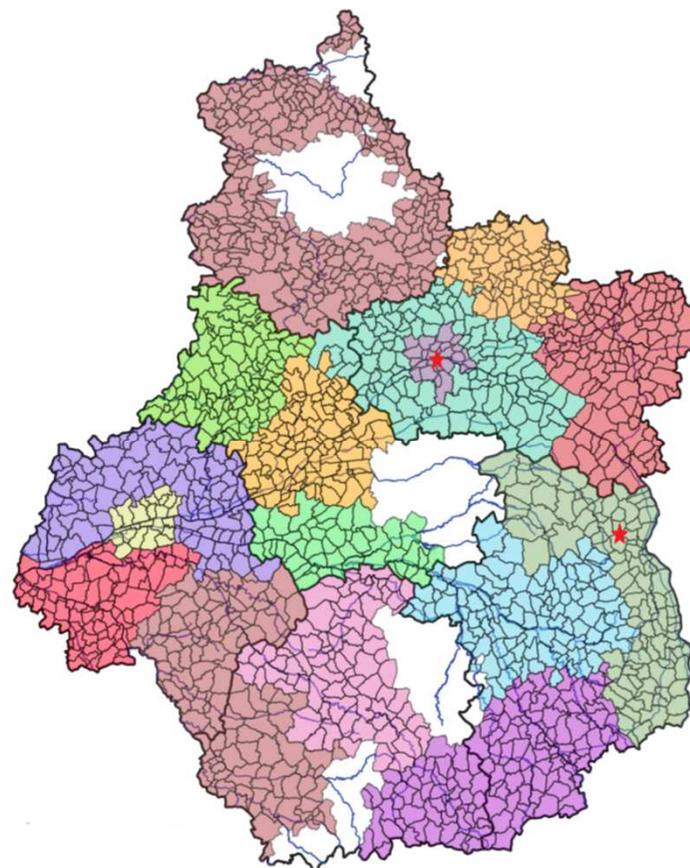
Couverture du dispositif COT EnR

**Subvention : 45 % de
l'investissement**

(bois, géothermie,
solaire, etc..)

Collectivités, Associations
Entreprises éligibles

**Subvention : jusqu'à 60 %
pour la réalisation de l'étude
de faisabilité préalable**



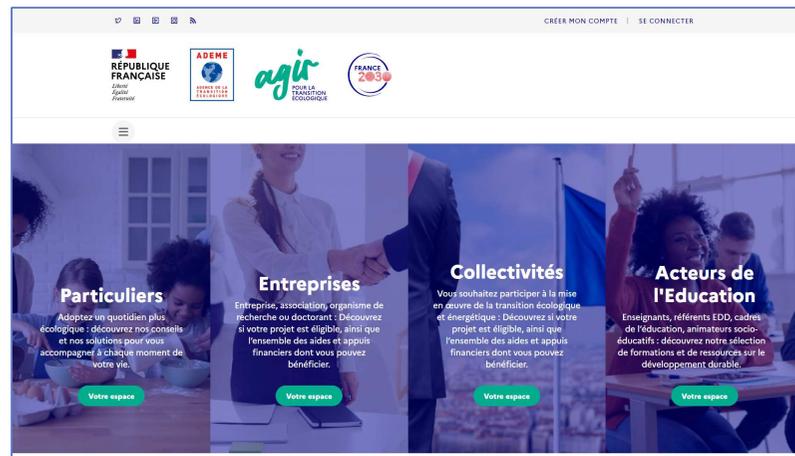
Territoires COT ENR

- Centre-Cher
- Centre-Nord-Indre
- Pays des Châteaux
- Vallée du Cher - Romorantinois
- Est-Loiret
- Deux Touraine
- Sud-Berry
- Territoires ruraux de l'Orléanais
- Tours Métropole
- Pays Vendômois
- PICC
- Brenne Lochois
- Beauce Gâtinais en Pithiverais
- Energie 28
- Est Cher
- Orléans Métropole

★ Négociations ou
★ contractualisation en cours

S'informer sur les dispositifs, accéder aux ressources documentaires, aux parcours didactiques, aux cahiers des charges et déposer des demandes de subventions :

www.agirpourlatransition.ademe.fr



Ils l'ont fait avec le Fonds chaleur en Centre-Val de Loire !

- Biomasse (bois énergie)

SKF France (37)



GAEC Coladan (45)



Agronergy -EHPAD Dry (45)



Laiterie Rians (18)



Château Laborde Saint-Martin (41)



Commune de Droué (41)



- Réseau de chaleur
Neuillay les Bois (36)



Le Blanc (36)



Châteaudun (28)



Ils l'ont fait avec le Fonds chaleur en Centre-Val de Loire !

- Géothermie

Caudalie (45) : nappe



Orchidium (41) : nappe



Agora – Beaugency (45) : nappe



Siège Caisse d'Épargne (45) : nappe



Saint Maurice sur Fessard (45) : sondes



- Récupération chaleur fatale

Papeterie Palm (37) : échangeurs de chaleur



- Solaire thermique

Malteries d'Issoudun (36)



OPAH de l'Indre (36)





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Merci pour votre attention

Toute l'ADEME sur :

www.ademe.fr

www.centre.ademe.fr



Pôle dépt. 28/37/41 - Thierry BARRAS – thierry.barras@ademe.fr 02 38 24 00 09

Pôle dépt. 18/36/45 - David MAGNIER - david.magnier@ademe.fr 02 38 24 09 12

ADEME Centre-Val de Loire